LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

-- LA PLUS FORTE -- VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 186. Rue de Paris
PARIS. 43. Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

MARDI 12 JANVIER 1932

BUREAUX :
ROUBAIX Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléph. 9-85
3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

M. Malfait

LA CRISE ECONOMIQUE

LA BAISSE DE 10 0/0 SUR LES SALAIRES à Roubaix-Tourcoing

D'importants entretiens auront lieu cet après-midi entre M. Gervois, inspecteur divisionnaire du Travail et les deux parties

De nombreuses organisations patronales ont décidé, en raison de la crise, d'appliquer une baisse des salaires.

C'est tout d'abord le syndicat des peigneurs de **Roubaix-Tourcoing** qui a rendu effective, le 4 janvier dernier, une baisse de 10 %.

L'union patronale d'**Halluin** a fait savoir le 4 janvier qu'elle prenait la même mesure applicable le 11 de ce mois. Cette baisse a été mise en vigueur, hier.

Un certain nombre de patrons adhérents au Consortium de l'industrie textile de **Roubaix-Tourcoing** ont également pris, individuellement, la décision d'appliquer une baisse variable selon les firmes.

De leur côté, la Chambre syndicale de la métallurgie et le groupement des patrons indépendants ont fait part, la première le 4 décembre et la seconde le 8 décembre, qu'en raison des difficultés actuelles, ils se voyaient contraints d'appliquer une baisse.

Ces deux organisations, qui ont signé l'accord Laval préconisant un mois de discussions avec les syndicats ouvriers pour trouver un terrain d'entente dans l'application d'une telle mesure, ont eu des entrevues avec ces derniers qui n'ont abouti à aucun accord.

Le mois révolu, selon l'accord Laval, les patrons et ouvriers doivent avoir recours à l'arbitrage d'un tiers. C'est M. Gervois, inspecteur divisionnaire à Lille, qui a été désigné pour remplir ce rôle.

C'est aujourd'hui que M. Gervois recevra les deux parties à son bureau, 38, avenue Louise, à **La Madeleine**.

A 14 h. 15, les représentants des syndicats libres de la métallurgie ayant à leur tête M. Charlemagne Broutin, rencontreront les délégués de la Chambre syndicale de la métallurgie.

A 14 h. 45 aura lieu l'entrevue entre les délégués des syndicats libres textiles conduits par M. Blain et les patrons indépendants.

A 15 h. 30, les patrons métallurgistes se trouveront en présence de MM. Dhont et Deconster, délégués de la C.G.T. pour la métallurgie.

A 16 h. 30, les patrons indépendants rencontreront les délégués cégétistes du textile conduits par M. Lefebvre.

Dans la soirée, à 18 h. 30, salle des ventes de la Chambre de Commerce de Roubaix, les délégués patronaux rendront compte aux membres de la Chambre syndicale de la métallurgie, des entrevues de l'après-midi.

Le lendemain, mercredi, les patrons indépendants seront mis au courant des résultats des entrevues.

Un ordre du jour de chômeurs autonomes réunis à Tourcoing

Plusieurs centaines de chômeurs complets et partiels, membres des organisations autonomes, réunis hier à la Bourse du Travail de **Tourcoing**, et appartenant aux catégories textile, tapis, transport et bâtiment, ont adopté un ordre du jour dans lequel ils réclament :

1. Le relèvement du taux des indemnités de chômage ;
2. L'allocation de ces indemnités aux chômeurs partiels ;
3. Des avances de l'Etat sur les subventions accordées aux organisations syndicales ayant créé des caisses de chômage.

Cet ordre du jour proteste également contre la baisse des salaires et préconise l'application dans tous les pays de la journée de 7 heures sans diminution de salaires.

Les salaires diminués dès maintenant de 10 0/0 à Halluin

Nous avons annoncé, dernièrement, la décision prise par l'Union patronale de la région d'Halluin d'abaisser les salaires de 10 % à partir du 11 janvier 1932.

La mise en vigueur de cette mesure est maintenant annoncée par des affiches apposées dans toutes les usines d'Halluin, et hier cette décision était rendue effective.

On ne signala aucune défection dans les ateliers.

A noter que le lundi, la grande partie des usines chôment et dans certains établissements le chômage est complet jusqu'au jeudi.

L'annonce de la réduction des salaires a provoqué d'une part, une réunion du Syndicat unitaire, qui eut lieu vendredi soir, où protestant contre cette décision, on préconisait la grève.

D'autre part, dimanche après-midi, les ouvriers adhérents au Syndicat C.G.T. ont tenu une réunion rue Jean-Jaurès. La situation fut examinée, mais aucune décision ne fut prise.

Pour Halluin, le chômage partiel s'étend assez rapidement.

Le fonds municipal de chômage alloue des secours actuellement à près de 600 ouvriers.

LA DÉNONCIATION DE LA CONVENTION des salaires des Mineurs

Le Comité régional des Syndicats d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais a demandé une entrevue à la Chambre des Houillères

Dans notre compte rendu de la Conférence d'information des Syndicats d'**Anzin**, du **Nord** et du **Pas-de-Calais**, qui eut lieu dimanche à **Lens**, nous avons dit que les délégués des trois bassins avaient voté une résolution donnant mandat aux représentants des ouvriers mineurs de se rencontrer avec les représentants patronaux.

Dans une réunion tenue hier matin à **Lens**, à la Maison Syndicale, la Commission du Comité Régional a décidé d'adresser une demande d'entrevue au Président de la Chambre des Houilleres.

Cette demande a été adressée à M. Cuvelette, le président.

UNE PROPOSITION D'UNITE ADRESSÉE AUX UNITAIRES

D'autre part, à la suite d'une proposition de front unique, présentée par les syndicats unitaires, une réponse a été adressée aux demandeurs, leur indiquant dans quelles conditions les confédérés accepteraient ledit front unique.

Dans cette réponse, les confédérés précisent à nouveau :

» Qu'ils réprouvent toute pratique de front unique dont le but ne vise pas à rapprocher de façon définitive et durable tous les syndiqués, quels qu'ils soient.

» Qu'à l'heure où les événements graves menacent leur corporation, les délégués confédérés considèrent qu'aucun militant se réclamant de la classe ouvrière ne peut chercher à s'échapper aux lourdes responsabilités qu'ils auront à charge, chose qui subsisterait inévitablement par l'accord circonstanciel dénommé « front unique ».

» Ils précisent que l'unité syndicale peut et doit se réaliser immédiatement, par la fusion à la base des syndicats existants.

Que, pour ce faire, aucune condition ne peut être posée, et les militants ont pour devoir de s'incliner devant la majorité qui découlerait des dites assemblées de fusion.

» Les militants confédérés des trois syndicats d'**Anzin**, du **Nord** et du **Pas-de-Calais** rappellent à tous les travailleurs, et en particulier aux militants des syndicats unitaires, la teneur de la résolution de Paris-Etat (Rive droite) qu'ils avaient acceptée, et aujourd'hui résumée dans la résolution du congrès confédéral de Japy, qui rend possible l'unité dans le sens sus-indiqué.

» Ils se déclarent prêts à toute discussion dans cet ordre d'idées, en vue de résoudre le plus rapidement possible l'importante question de l'unité syndicale.

D'autre part, le Syndicat Unitaire des Mineurs rappelle que son Congrès des Mineurs ouvert à tous est annoncé pour le 24 janvier.

LE CHOMAGE AUX MINES D'ANICHE

Le chômage semble s'intensifier dans la concession des Mines d'Aniche.

Hier, plus de 4.000 ouvriers n'ont pu travailler. Aujourd'hui mardi, on chôme dans les fosses Ste-Marie, St-René et Bernard. Cette mesure affectera 2.770 ouvriers.

La question du charbon à la S. D. N.

Le comité financier de la Société des Nations s'est réuni lundi matin, à 11 h. pour sa quarante-quatrième session, dont l'ordre du jour est assez important et qui continuera encore pendant la réunion du conseil.

A 11 heures s'est également réunie au secrétariat de la Société des Nations la délégation du Comité économique de la Société des Nations, chargée d'entendre les experts en matière de charbon qui entendra les représentants des gouvernements ainsi que des organisations patronales et ouvrières.

Depuis le mois d'avril 1929 date à laquelle le comité économique présenta un rapport préliminaire sur l'industrie houillère, celle-ci s'est considérablement modifiée. Des accords régionaux ont été conclus par les propriétaires de mines et d'autres font l'objet de négociations. D'autre part, l'organisation internationale du travail a adopté en juin 1931 une convention internationale réglant la durée du travail dans les mines. Dans ces conditions, le comité économique a estimé que le moment était venu d'envisager une nouvelle consultation d'experts afin notamment d'examiner la situation présente ainsi que les moyens de l'améliorer.

Le crédit de 25 millions de dollars à la Reichsbank

La déclaration du gouvernement allemand sur les réparations a eu, lundi une répercussion au conseil de la B.R.I. En effet, **le conseil, à la demande expresse de M. Moret, gouverneur de la Banque de France, a refusé de renouveler SANS CONDITIONS, le crédit de 25 millions de dollars alloué à la Reichsbank, qui doit venir à expiration le 4 février prochain.**

Cette décision a été prise à l'unanimité, malgré les objections faites hors séance par le Dr Luther président de la Reichsbank, qui a formulé la crainte que la monnaie allemande ne s'en trouve affectée.

Ajoutons cependant que le conseil a autorisé ce renouvellement de crédit pour une période ne dépassant pas 3 mois, mais **sous la condition** que les autres banques centrales participant à ce crédit acceptent de renouveler leur participation dans les mêmes conditions.

LA FIN TRAGIQUE D'UN JEUNE ÉCOLIER A LILLE

Nous avons relaté le terrible accident survenu à Lille, au carrefour des rues d'Iéna et Jules-Guesde, accident qui coûta la vie au jeune Michel Caubarchs.

L'hypothèse que c'est l'auto en fuite qui, en doublant la voiture hippomobile, projeta l'enfant sous cette dernière, paraît confirmée par les résultats de l'autopsie, pratiquée hier par M. le docteur Vieilledent, médecin-légiste.

Le praticien a relevé, en effet, de nombreuses fractures aux côtés de la jeune victime. Hier, après l'autopsie, eut lieu la mise en bière et l'on transporta le corps de l'amphithéâtre de la Faculté de médecine au domicile des parents, 193, rue des Postes. On ignore encore la date et l'heure des obsèques.

Circonstances plus navrantes encore. Mme Caubarchs, hospitalisée à Saint-Sauveur, avait été opérée samedi, jour de l'accident. On lui apprit, dimanche, avec tous les ménagements possibles, l'horrible nouvelle.

LE BATONNIER PAYEN INSTALLÉ PRÉSIDENT DE « LA BETTERAVE »

association amicale parisienne des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais

M. Fernand Payen, l'éminent bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, a été nommé président de la grande société septentrionale « La Betterave ». Son installation vient d'avoir lieu au cours d'un banquet, donné à l'hôtel Lutetia. Rarement une pareille manifestation a été accueillie aussi chaleureusement. A la table d'honneur, les anciens présidents de l'Association étaient nombreux. Citons MM. Doyen, Tetteln, Gernez, le docteur Paul, le docteur Gernez, Paul Lecomte, le docteur Dubas et Albert Acremant, sans oublier leur doyen, M. le président Herbaux, chargé au dessert d'adresser au bâtonnier Payen, nouveau président, le discours de bienvenue.

M. le président **Herbaux** est actuellement une des gloires du **Nord**. Il sut trouver les termes les plus choisis pour retracer la magnifique carrière de M. Fernand Payen, qui est né à Lille où son père était officier ministériel.

Il faudrait citer en entier le remarquable discours du président Herbaux, qui montra le bâtonnier Payen non seulement comme avocat, mais aussi comme écrivain, auteur notamment de « Brillat-Savarin, conseiller à la Cour de cassation, gastronome et gastrologue » et de « l'Anthologie des avocats français contemporains ».

M. le Bâtonnier F. PAYEN
Président de « La Betterave »

M. Fernand Payen répondit et parla avec son cœur. Citons ce passage où il évoqua notre pays : « Hommes du Nord nous avons grandi sous un ciel bas, sur une terre humide et froide, nous avons donc tous forcément, riches et pauvres, été élevés plus ou moins à la dure... Nous avons été dressés corps et âme à la résistance, à l'effort. Tout jeunes, nous avons pris la vie au sérieux et senti la nécessité du travail. Et du travail nous avons pris l'habitude. Le travail, d'ailleurs, attentif, réfléchi, persévérant, est plus facile aux hommes du Nord qu'à d'autres puisque leur pensée et leur sensibilité sont moins sollicitées du dehors. Résultat ? Résultat : c'est du Nord que vient aujourd'hui, peut-être pas la lumière, mais le progrès ; du Nord, le progrès industriel ; du Nord, le progrès scientifique ; souvent du Nord, la richesse, laquelle est, comme le progrès, fille du travail ».

Inutile de signaler le succès remporté par le discours du bâtonnier Fernand Payen. Avec un tel président l'Association amicale des enfants du Nord et du Pas-de-Calais est sûre de demeurer digne d'elle-même.

LE FEU AU COURS D'UNE REPRÉSENTATION ENFANTINE

Au cours d'une représentation enfantine à l'Hospice Général du Havre, un incendie s'est déclaré dans les coulisses et s'est propagé sur la scène.

Le feu a atteint les vêtements légers de quelques fillettes artistes, dont l'une a été assez sérieusement brûlée. Treize autres ont eu des brûlures superficielles.

Le commencement d'incendie a été rapidement maîtrisé.

POUR DÉCOUVRIR LES FAUX BILLETS

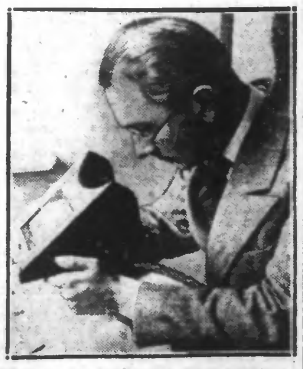

Un jeune physicien allemand, M. Alexander CALLO, vient d'inventer un appareil qui en absorbant les rayons violets de la lumière du jour, permet de déceler les faux billets de banque. Cet appareil nommé le « CALLOPHAN » est composé d'un verre spécial qui absorbe les rayons du spectre solaire sauf les rayons ultra-violets qu'il laisse pénétrer dans l'appareil. Les essais sont concluants et la police berlinoise a acheté cet appareil pour découvrir les faux billets et les faux papiers. On voit ici M. Alexandre CALLO et son invention « LE CALLOPHAN ». (W. W. Ph.)

LA TROUBLANTE DISPARITION D'UN INDUSTRIEL DE WERVICQ

Sa famille n'a reçu de lui aucune nouvelle depuis le mardi 5 janvier

Trois hypothèses sont émises : l'accident, le cas d'amnésie ou le crime

Depuis mardi 5 janvier, la population de **Wervicq-Sud** est en émoi. M. Omer Dorny-Vanrullen, industriel à **Wervicq-Mont**, a mystérieusement disparu.

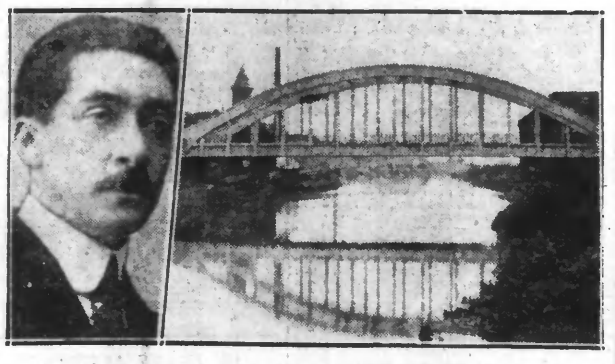

A gauche : M. Omer DORNY, l'industriel de **Wervicq** disparu mystérieusement depuis huit jours. **A droite :** La Lys à l'endroit où des fouilles ont été vainement pratiquées, à hauteur du pont frontière de **Wervicq** et des usines de M. DORNY.

C'est en vain qu'on recherche sa trace partout où il semble logique qu'on puisse retrouver l'industriel. C'est inutilement qu'en prévision d'une noyade accidentelle on fouille la Lys.

Cette disparition est en tous points inexplicable, sauf à retenir les hypothèses plausibles qui résultent de l'enquête que nous avons effectuée dans la région de **Wervicq** et de **Comines**.

« A LA BERGOTIÈRE »

A Wervicq-Mont, sur la route de **Bousbecque**, la villa « A la Bergotière » est le joli cottage de M. Omer Dorny, neveu de M. Dorny, maire de Wervicq. Industriel bien connu dans la région, M. Omer Dorny est marié à Mme Vanrullen, sœur de M. Robert Vanrullen, propriétaire d'une importante manufacture voisine. Mme Dorny-Vanrullen est veuve de guerre remariée. De son premier mari est née une exquise jeune fille actuellement âgé de dix-sept ans.

M. Dorny exploite une usine tissant le fil à coudre O. D. Cette affaire constituant une annexe de la Manufacture Vanrullen, la crise économique n'a pas touché l'industrie de M. Dorny.

Dans la villa « A la Bergotière », régnait l'accord parfait. Au surplus, M. Omer Dorny était considéré comme un homme calme, sobre, et les dons agréables d'aménité dont il était nanti ajoutaient à l'estime où le tenaient tous ses voisins, ses parents, ses amis, ses ouvriers. Bref, rien ne laissait prévoir la subite disparition de cet industriel.

LA DISPARITION

Mardi 5 janvier, il déjeuna avec son beau-frère, M. Robert Vanrullen. M. O. Dorny était normal. Vers 14 heures, il se rendit à son usine. A 17 h. 15, une personne de **Menin** le vit sortir de son établissement et se diriger vers la Lys proche. Depuis cette minute, on perd la trace de M. Dorny.

On conçoit quelle douleur cette étrange disparition a provoquée « A la Bergotière », dans la villa coquette et élégante où tout était auparavant joie, bonheur, prospérité.

Vainement, désespérément, douloureusement Mme Dorny reconstitue ce que furent exactement les dernières heures qu'elle vécut avec son mari ; elle en étudie les moindres détails, elle rétablit quelles furent ses paroles.

Rien ne peut, dans les souvenirs du passé, expliquer cette disparition.

L'ENQUÊTE

« A la Bergotière » on conserva quatre jours durant, l'espoir de voir M. Dorny revenir dans sa famille.

Mais hier matin, M. Gérin, commissaire de police à **Comines**, recevait la visite de M. Robert Vanrullen, qui lui signalait la disparition de son beau-frère.

M. Gérin est un policier très cultivé, intelligent et jeune. Son activité se donna immédiatement libre cours. Il alerta les gendarmeries et commissariats de police d'**Halluin** et de **Roncq**, la Brigade Mobile de **Lille** et les polices belges de **Comines**, **Wervicq-Nord**, **Menin** et **Ypres**.

Il fit commencer des sondages par les bateliers dans la Lys et ses affluents jusqu'à **Anvers**.

M. Gérin se mit aussi en devoir de diriger lui-même les dragages effectués par deux mariniers dans la Lys aux environs du pont de **Wervicq**. Ces travaux et les recherches policières n'ont encore produit aucun résultat.

LE JEU DES HYPOTHÈSES

Dans la région, cette disparition d'un homme aussi parfaitement considéré, est l'objet de toutes les conversations. Et naturellement le jeu des hypothèses va bon train.

Examinons, quant à nous, les suppositions qui naissent logiquement dans notre esprit, des renseignements recueillis au cours de notre enquête.

ACCIDENT ?

M. Dorny est âgé de 40 ans. On voit mal cet homme pondéré, prudent et vigoureux se jeter dans la Lys par mégarde. La Lys n'est pas une petite rivière, surtout à cette époque de l'année où le courant assez vif entraîne les eaux avec tumulte. Il convient cependant de tenir compte que M. Dorny eut à souffrir, il y a quelques années, d'une maladie des yeux et que sa vue s'était un peu affaiblie. Il prenait la précaution de ne jamais circuler en auto et en vélo dès que le soir tombait.

Si sa courte vue a pu provoquer par extraordinaire une noyade accidentelle qu'allait faire M. Dorny, loin de son usine, aux abords de la Lys qu'il ne pouvait atteindre qu'en marchant à travers champs ?

ETRANGES ALLURES

Et que signifie cet étrange allure qu'on lui prête, suivant laquelle, mardi soir il aurait à **Wervicq-Nord**, pénétré l'air effaré dans une dizaine d'estaminets, où il aurait dit au patron de chacun d'eux :

— Un gamin n'est pas venu, ici, me demander ?

A qui étaient destinées les appels téléphoniques qu'il adressa de certains de ces estaminets ?

Faut-il croire telle personne qui déclarait avoir aperçu M. Dorny se dirigeant vers la Lys, non loin d'un tournant de cette rivière ? Ce tournant est bien connu des contrebandiers, où les fraudeurs recueillent dans l'eau, des chargements de tabac qui viennent de Belgique au fil de l'eau dans des sacs en toile huilée.

CRIME ?

M. Dorny a-t-il été victime d'un guet-apens ? et a-t-il été criminellement jeté dans la Lys ?

On ne lui connaissait pas d'ennemis. Il avait sur lui quelque argent de poche. Il n'a pu être victime d'un irascible jaloux, la vie de M. Dorny étant exempte d'aventures.

Personne dans la région ne s'arrête à l'idée que M. Dorny a pu se suicider, la vie ne prodiguant que des sourires à cet heureux industriel.

COMME TEL INDUSTRIEL NANTAIS

Une seule hypothèse mérite qu'on s'attache quelque intérêt. M. Dorny atteint subitement d'amnésie erre-t-il en Belgique, à l'aventure, poursuivant une hallucinante idée fixe ?

On se souvient qu'il y a six mois, un industriel nantais, M. Blarez, disparut dans des conditions semblables et qu'on le retrouva à Avignon, assis sur un banc d'une promenade, l'air hagard et absolument incapable d'expliquer sa présence dans la Ville des Papes.

Un trou s'était créé dans son esprit. Une amnésie totale lui avait fait traverser la France en diagonale.

Dès lors, les étranges démarches de M. Dorny dans les estaminets de **Wervicq-Nord**, ainsi que ses mystérieux appels téléphoniques seraient consécutifs à l'idée fixe qu'aurait pu poursuivre le malheureux industriel.

OU ERRE-T-IL ?

Si M. Dorny erre en Belgique ou ailleurs, on peut espérer qu'on le retrouvera facilement. Son signalement a été transmis à la police belge : Taille, 1 m. 62, moustache noire, cheveux noirs, yeux bleus, pardessus en cheviotte noire, casquette gris moucheté foncée, bottines noires cravate grise et col souple.

CE QUE NOUS DIT M. VANRULLEN

M. Robert Vanrullen, manufacturier, beau-frère du disparu, ne nous cacha pas ses inquiétudes :

« Je ne m'explique pas du tout cette disparition que rien ne faisait prévoir. C'est stupide de s'en aller comme ça sans crier : gare ! Suicide ? Allons donc ! Accident ? On ne se fiche pas dans la Lys, par erreur, voyons. Ça n'existe pas ! Crime ? C'est impossible et insupportable ! Amnésie, peut-être. M. Dorny était un fumeur invétéré. Il s'intoxiquait. Cette obstination lui causa il y a cinq ans les troubles de la vue dont il se plaignait. Il continuait à fumer sans arrêt. Ses facultés mentales ont pu s'affaiblir et la mémoire lui faire brusquement et brutalement défaut. En ce cas où est-il ? »

Oui, où est-il M. Dorny ? Où le retrouvera-t-on ? Charrié par les eaux de la Lys ou vagabondant dans quelque square ?

FRED

DE L'OR DES ETATS-UNIS ARRIVÈ A CHERBOURG

Les arrivages d'or reprennent à Cherbourg : trois barils ont été débarqués du paquebot « Majestic » et 41 caisses, représentant une valeur de 2.050.000 dollars, a été débarquée de l'« Europa », venant de New-York.

UN CHOU GÉANT

Un chou frisé géant mesurant 4 pieds de haut et 12 pieds de circonférence faisait l'orgueil d'un petit jardin d'un faubourg de Birmingham en Angleterre. Notre photo montre deux fillettes rapportant l'immense chou, digne d'un Gargantua. (W. W. Ph.)

UNE HABITANTE DE COMINES A EU 107 ANS HIER

Mlle Victoire Desrumeaux est née le 11 janvier 1825 à **Bousbecque**. Cette respectable vieille fille avait hier cent sept ans.

Cent sept ans ! C'est un chiffre qu'on lance quelquefois pour indiquer que tel événement ne se produira jamais.

Qu'une personne née sous Charles X, qui a vu les révolutions de 1830, de 1848, le coup d'Etat de 1852, l'Empire, les guerres de Crimée et de 1870, la IIIe République, la Grande Guerre et qu'en 1932 elle puisse encore se montrer sensible aux lettres et télégrammes qu'elle a reçus de ses parents et amis, c'est un événement très rare, sinon unique.

Nous avons rendu visite à la vénérable doyenne de la population comminoise, mais une interview aurait été inopérante. Nous nous sommes borné à regarder « vivre » cette centenaire. Ce n'était pas banal.

AUCUNE CÉRÉMONIE

Hier après-midi, nous avons sonné à la porte de l'immeuble magnifique de Mgr Lecomte, évêque d'Amiens. Une servante nous reçut aimablement. Le but de notre visite exposé, il nous fut répondu :

— Oh messieurs ! Mlle Victoire est bien fatiguée aujourd'hui.

— Les cérémonies du 107e anniversaire, sans doute...

— Oh mais non ! Il n'y a eu aucune cérémonie. Mlle Victoire ne peut plus sortir. Des parents et des amis sont venus, la voir ce matin. Maintenant elle est bien lasse.

La vénérable centenaire Mlle DESRUMEAUX, de Comines, photographiée hier jour de son 107e anniversaire.

Nous insistons pour obtenir la faveur d'approcher Mlle Victoire Desrumeaux. La servante nous conduit dans une chambre simple, bien aérée, bien chauffée au milieu de laquelle prostrée dans un fauteuil, la centenaire était assoupie.

UNE EXISTENCE EXEMPTE DE SOUCIS

Pendant que notre photographe essayait d'obtenir un cliché intéressant, la servante nous parlait de Mlle Desrumeaux.

— Elle a eu une existence exempte de soucis. Ses parents étaient meuniers. A quatorze ans, elle était très vigoureuse et portait des sacs lourds. Puis, elle voulut entrer au couvent et pratiqua un jeûne sévère qui lui détraqua l'estomac. A dix-huit ans, elle entrait au service des grands-parents de Mgr Lecomte. Elle fut leur servante, puis celle du père de l'évêque d'Amiens, elle vit naître Monseigneur et demeura sa servante jusqu'au moment où son âge ne lui permit plus d'être de quelque utilité pour son maître. A ce moment on l'installa ici chez la belle-sœur de l'évêque, et elle est spécialement chargée de la soigner. Il y a dix ans que je la vois vivre. Ce travail m'est agréable. Mlle Victoire a des moments de lucidité déconcertants. Actuellement, elle n'est pas dans son état normal.

CÉCITÉ ET SURDITÉ

Mlle Victoire s'agitait, mais depuis une demi-heure que nous étions dans sa chambre, elle n'avait pas remarqué notre présence. Elle secouait nerveusement et en tremblant son chapelet, tirait son mouchoir de sa poche, ne réussissait pas à l'y remettre, portait ses mains sur sa tête comme pour réfléchir, soufflait comme quelqu'un qui a fait un gros effort, puis elle disait d'une voix aiguë :

— Ah oui ! Ah oui ! Ah oui !

— Ce qui prouve l'anomalie de son état actuel, nous dit la servante, c'est que je viens de lui mettre un beau bonnet et qu'elle ne s'en est pas aperçue.

Mais Mlle Victoire donnait des signes de fébrilité inusités. La servante s'approcha.

— Heure, heure ! disait la centenaire.

— Il est six heures. Vous allez bientôt dîner.

L'explication de ce dialogue singulier nous fut donnée aussitôt.

— Elle a bon appétit. Il me faut toujours lui dire qu'il est midi ou six heures et qu'elle va bientôt pouvoir manger. Elle prend un œuf et de la purée, des viandes saignantes et de la bière.

AU COURANT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

A ce moment, une nièce de Mlle Victoire entra. Elle se fit connaître de la vieille tante.

— Ah Pauline ! Pauline de Roubaix !

— Oui, c'est moi !

— Tiens tiens, tiens, tiens !

— Et Eugénie ?

— Elle ne peut plus marcher.

— Tiens, tiens, tiens, tiens !

Puis, nous entendîmes cette femme de 107 ans, qui est au courant de la crise économique, demander à sa nièce :

— Tu as arrêté ton travail, toi aussi ?

PHÉNOMÈNE DE LONGANIMITÉ

En nous reconduisant, la servante nous déclara devant la porte :

— Ce matin, je lui ai demandé : « Où serons-nous l'année prochaine ? Mais ici, toutes les deux, me répondit-elle ! ».

N'est-il pas particulièrement curieux ce phénomène de longanimité qui permet à cette vieille fille de 107 ans de tels éclairs d'intelligence et de lucidité d'esprit, et de conserver une bonne santé malgré les apparences d'un inévitable retour à l'enfance. F.

UN HOMME INCONNU TUÉ PAR UNE AUTO SUR LE GRAND BOULEVARD A MARCQ-EN-BARŒUL

Un nouvel accident mortel s'est produit dans la nuit de dimanche, sur la chaussée centrale du boulevard de Lille, à **Marcq-en-Barœul**. Aucun témoin n'étant présent, les circonstances qui entourent cette mort sont assez peu connues. La victime paraît assez âgée, mais aucun papier n'ayant été découvert sur elle, on n'a pu l'identifier.

COMMENT SE PRODUISIT L'ACCIDENT

Un automobiliste, industriel à Roubaix, passait, boulevard de Lille, venant de Lille, lorsque entre le dépôt des tramways Mongy et la rue du Dépôt, il sentit un choc à l'avant gauche de la voiture. Pressentant un accident, il s'arrêta aussitôt et constata qu'un homme gisait, sur la chaussée centrale. Il gémissait faiblement et paraissait blessé grièvement.

L'industriel courut chercher du secours au dépôt du Mongy. Aidé de deux mécaniciens, MM. Marcel Derency et Emile Demarcq, ils transporta immédiatement le malheureux inconnu au dépôt où d'ailleurs, il expira aussitôt arrivé.

On alerta le docteur Boudailliez, domicilié boulevard de la République à La Madeleine, qui ne put que constater le décès. Il releva des contusions multiples des fractures au bras droit et aux jambes. Des lésions internes étaient probables.

L'ENQUÊTE DE LA POLICE

M. Jacquemet, commissaire de police de **Marcq-en-Barœul**, averti, commença son enquête. Il était accompagné du sous-brigadier Leplat et du garde Roussel.

Il semble que l'industriel n'est nullement en défaut. Il tenait sa droite, lorsque se produisit l'accident ; le piéton traversa la chaussée de gauche à droite et à dû venir se jeter contre la voiture. D'ailleurs, une seconde voiture était passée sur le corps et avait continué sa route sans même s'arrêter. On ne saurait déterminer la part des responsabilités de l'une et de l'autre automobile.

ON NE PUT IDENTIFIER LA VICTIME

Aucune pièce d'identité ne fut trouvée dans les poches de la victime. On retira seulement une somme de 134 fr., une pomme de terre desséchée et un mouchoir à carreaux.

L'inconnu a 1 m. 65 à 1 m. 70 de taille. Il paraît avoir 50 à 60 ans et sa corpulence est assez forte. Il ne porte pas de moustaches ; ses cheveux sont grisonnants avec calvitie pariétale et frontale. Il est vêtu d'un complet veston marron, d'un gilet de velours noir, d'une veste de toile bleue, d'un tricot de laine grise et d'une chemise couleur bleue, rayée de lignes rouges. Il était coiffé d'une casquette de drap bleu avec visière de cuir. La victime semble être un ouvrier agricole.

La voiture a été mise en fourrière dans un garage voisin. On a transporté le corps à la morgue de **Marcq-en-Barœul**. M. Jacquemet, commissaire de police a averti M. le Procureur de la République.

A LA RECHERCHE des bandits roubaisiens

Ovaere et Kistiaens restent introuvables

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, les bandits Ovaere et Kistiaens sont de nouveau venus se réfugier à **Roubaix**, leur centre d'opérations. Se sachant traqués, les malfaiteurs se méfient et évitent de se montrer. Ils se cachent, car la police lancée sur leurs talons attend et recherche le moment propice pour leur mettre la main au collet. Certainement, ils se dissimulent dans une maison où des amis veulent bien leur assurer l'hospitalité, sans se rendre compte à quel point ils engagent leur responsabilité.

On sait que M. Thibaut, juge d'instruction à Lille ne badine pas dans cette affaire et lancera des mandats d'arrêt contre toute personne qui hébergerait les bandits. C'est un sérieux avertissement pour les amis des sinistres bandits qui seraient tentés, par l'appât de l'argent dont ils sont détenteurs, d'avoir un excès de bienfaisance à leur égard.

Malgré les nombreuses recherches effectuées au cours de la journée d'hier, il n'a pas été permis de retrouver leurs traces. Les malfaiteurs semblent s'être volatilisés.

Où sont-ils ? Que font-ils ? Ne préparent-ils pas un autre coup ? Ce sont les questions qui viennent sur toutes les lèvres, qui mettent la population dans l'anxiété et qui sèment l'angoisse dans toute la contrée.

Sont-ils encore présents à Roubaix ? Il serait difficile de le prouver. Ont-ils trouvé refuge en Belgique ? Il paraîtrait osé de l'affirmer. Alors, il faut attendre que le flair des policiers remette ces derniers sur la bonne piste, car pour la sécurité du public, il faut absolument que les bandits soient mis hors d'état de nuire le plus tôt possible.

DES BRUITS FANTAISISTES

En pareille circonstance, les bruits les plus fantaisistes circulent en ville. En effet, chacun éprouve le besoin de parler et tout le monde a l'impression de rencontrer Ovaere et Kistiaens aux quatre coins de la ville.

Il serait difficile de relever toutes ces nouvelles, mais néanmoins, il en existe quelques-unes susceptibles de retenir l'attention des policiers.

Il fut annoncé, hier matin, que Kistiaens devait se trouver à **Tourcoing**, où l'une de ses anciennes maîtresses habite depuis quelque temps. Ayant besoin de se dissimuler, ce dernier se serait-il souvenu de l'ex-amie pour lui imposer sa présence chez elle, avec l'ordre formel d'avoir à se taire.

Tout est possible quand un individu de cette trempe sait que toutes les portes lui sont fermées.

D'autre part, un personnage certifie l'avoir rencontré hier après-midi rue de l'Alma, à **Roubaix**. Cette déclaration paraît vraisemblable, d'autant plus que le père Kistiaens habite le quartier et que c'est également de ce point que les bandits quittèrent **Roubaix**, en taxi, pour prendre la direction de **Bobigny** par **Lens**, **Amiens** et **Paris**.

Le quartier du Pontenoy est sûr et il n'est pas étonnant qu'ils viennent y faire une courte apparition de temps à autre.